



SNPPS



INFOS

Application CRIM'IN



Déployée en novembre 2017 sur tout le territoire à destination des spécialistes PTS, l'application CRIM'IN permet de saisir les données recueillies sur tous types de scènes d'infraction directement sur une tablette Néo.

L'application est également accessible depuis CHEOPS sur un ordinateur de bureau afin d'effectuer ou compléter les saisies mais seulement pour les affaires simplifiées (délinquance de masse).

La volumétrie de ces dernières confrontée à la réalité du terrain ne permet pas de saisir complètement les données en temps réel.

Pour les affaires criminelles, leurs saisies et modifications ne sont réalisables que depuis la tablette Néo.

De nombreux agents confrontés à cette restriction le regrettent.

Nous souhaitons pour un plus grand confort de travail et de meilleures dispositions rédactionnelles que les affaires complexes puissent être créées et/ou complétées depuis un poste informatique et non exclusivement depuis la tablette NEO. Une évolution de l'application est **NECESSAIRE**.

Le SNPPS a décidé de prendre attache avec le SNPS pour permettre aux agents d'avoir un meilleur accès à CRIM'IN

Le SNPPS, le seul syndicat de Policiers Scientifiques pour les Policiers Scientifiques !